

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 à 12 pages.....200 F</li> <li>● 16 à 28 pages.....600 F</li> <li>● 32 à 44 pages.....1 000 F</li> <li>● 48 à 60 pages.....1 500 F</li> <li>● Plus de 60 pages.....2 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● TOGO..... 20 000 F</li> <li>● AFRIQUE..... 28 000 F</li> <li>● HORS AFRIQUE..... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Récépissé de déclaration d'Associations.....10 000 F</li> <li>● Avis de perte de titre foncier (1er et 2<sup>e</sup> insertions)..... 10 000 F</li> <li>● Avis d'immatriculation.....10 000 F</li> <li>● Certification du JO..... 500 F</li> </ul>

*N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 22 25 06 14 / 90 08 49 83 / 99 47 35 86 / 22 38 73 46 - 05 BP 225 LOME*

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Vogon, Sotouboua, Blitta, Sokodé et Kara.*

Suivant réquisition n° 32734, déposée le 09-11-10. Mme GAGLO Dométo Nicole épouse AFANTCHAO, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Bè Kpota Djifa et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune, au Sud par la propriété K. AMOUSSOU et à l'Ouest par la propriété A. KOUTOUATY.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à Mme GAGLO Abla épouse ADJANKOU et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 32752, déposée le 09-11-10. Me Edjambo Matanoyo Régine TAGBA-GNAKOU, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 22a 24ca, situé à Lomé Togblékopé Alinka, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Aplagbi et borné au Nord par une rue existante de 30m, au Sud par la collectivité AZIANKONOU, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m et 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à Me POUWI Léoudé-Eglou Kossi et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 33569, déposée le 10-05-11. M. AFO OURO GBORO Djanga, profession de Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 19a 84ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Apédokoè et borné au Nord par la route Sanguéra - Ségbé, au Sud par la propriété AWUDZA Djigbanu, à l'Est par la

propriété AZIANGLO Ayao et à l'Ouest par la propriété AMEGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 33755, déposée le 16-06-11. M. DIKENI Zaboura, profession d'Agronome, demeurant et domicilié en Suisse. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Lomé Légbasito Madjikpeto, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété CADIRY Ashola, au Sud par la propriété TAGBA Komlanvi, à l'Est par la propriété Mme ATAH Mélanie née AMEFIA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 33900, déposée le 19-07-10. Me Ekoué DOSSEH-ADJANON, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Lomé Afiao Sagbado, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logoté et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ALEDI SABALAVI AMESSINO, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par la propriété KAGLAN Assou.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. AGBEDJINO Blewoussi Kokou et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34150, déposée le 02-09-11. M. EDJI Komlanvi, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Djagblé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Hlan Kopé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AGBOLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34211, déposée le 14-09-11. M. AMEGAVIE-LEDI Houénassou, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non

interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise; demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 64ca, situé à Lomé Agbalépédogan, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agbalépédogan et borné au Nord par une rue non dénommée de 15m, au Sud par le lot n° 148, à l'Est par le lot n° 150 et à l'Ouest par le lot n° 146.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34212, déposée le 14-09-11. M. AMEGAVIE-LEDI Houénassou, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 00ca, situé à Lomé Avépozo Kpogan, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Avépozo Kpogan et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité APALOO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34352, déposée le 12-10-11. L'Ambassade du Nigeria au Togo Représentée par M. Musa SABAN MAMMAN, profession de Chargé d'Affaires, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité nigériane, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 39a 95ca, situé à Lomé Tokoin Atchanté, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 40m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par un lot non identifié et à l'Ouest par une rue de 34m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Ambassade du Nigeria au Togo et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34515, déposée le 10-11-11. M. KITA Komla Dzifa, profession d'Attaché d'Administration, demeurant et domicilié à Lomé Gblinkomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 36ca, situé à Lomé Afiao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de HUSSEY Adanbou Koffi au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34524, déposée le 10-11-11. M. KITA Komi Seyram, profession de Comptable Gestionnaire, demeurant et domicilié à Douala (Cameroun). Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 25ca, situé à Lomé Aflao Amadahomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KOUMANI et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34545, déposée le 15-11-11. Me BAMAZE Akilam, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Adidogomé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de TOKA Kodjovi et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. ADETOU Alla Glumah et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34548, déposée le 16-11-11. M. WAYI Kokou, profession de Gérant d'Hôtel, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 24ca, situé à Lomé Baguida Avépozo, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Avépozo et borné au Nord par une rue de 24m, au Sud par le lot n° 30, à l'Est par le lot n° 24 et à l'Ouest par le lot n° 22.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34573, déposée le 21-11-11. M. AKOUETE Komlanvi Stanislas, profession de Co-Gérant Sté AKAG-AFRIQUE, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 08ca, situé à Lomé Agoényivé Adougba Togomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Togomé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de SODJI D. K. Dominique et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34609, déposée le 25-11-11. M. MESSAN N. Lassey Adzé, profession d'Agent Commercial demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04ha 03a 39ca, situé à Tsévié Dalavé-Seouve, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Amelibome et borné au Nord par les propriétés de TELA et MISSOUBOE Lanyo, au Sud par la route Tonoukouti - Aveta, à l'Est par la collectivité GUENOU Komi et la propriété KOSSIWA et à l'Ouest par les collectivités AHOESO Koliko et KODEGU BUSU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34611, déposée le 25-11-11. Me ATAYI Amaté Madjé, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 58ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Camp FIR Sud et borné au Nord par une voie express de 70m, au Sud par le lot n° 9, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 7.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. GNASSINGBE Midjèna et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34612, déposée le 25-11-11. Me ATAYI Amaté Madjé, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 00ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Yokoè Agblégan et borné au Nord et au Sud par la collectivité AKAKPOVI, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. NAYO Ankou et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34623, déposée le 28-11-11. M. SONCY Atavi Amegnimo, profession de Mécanicien auto, demeurant et domicilié à Lomé Bè Ahligo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un

terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 05a 74ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Fiogblé Kopé Vota et borné au Nord par la propriété LAWSON, au Sud par la propriété AGBAHEY Koffi, à l'Est par la propriété DJOKPE Agbedjissodé et à l'Ouest par la collectivité GUENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34624, déposée le 28-11-11. M. AGBAHEY Koffi, profession de Plombier, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 00a 80ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Fiogblé Kopé Vota et borné au Nord par les propriétés SONCY Atavi A. et DJOKPE Agbedjissodé, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GUENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34687, déposée le 12-12-11. M. TCHAMDJA Tinga Loïc, profession d'Elève, demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09ha 97a 55ca, situé à Tsévié Kpali, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EHON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34704, déposée le 13-12-11. M. LOAMEDENUDZI Yawovi, profession d'Agent de la Cartographie, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 34a 09ca, situé à Lomé Attiégo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la voie express de 45m, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 20m chacune et à l'Ouest par le lot n° 585.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. DEFLY Kokou et Mme TOZO Ablavi et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34723, déposée le 16-12-11. M. DJETABA Djilanta Dowta, profession d'Expert Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Lomé Afiao Sagbado, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agotimé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité APASSAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34724, déposée le 16-12-11. M. KWAMI Raymond FARAH, profession d'Architecte, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 47a 90ca, situé à Aného Agbodrafo, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par la route Lomé - Aného, au Sud par la voie ferrée Lomé - Aného, à l'Est par ALIPOE Bassou et à l'Ouest par ALIPOE Ahonye.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34727, déposée le 16-12-11. M. TCHAMOUZA Boukari Taïrou, profession d'Inspecteur des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 48ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Légbassito et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de AKIHOLA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mlle TCHAMOUZA Hidayatou et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34728, déposée le 16-12-11. M. TCHAMOUZA Boukari Taïrou, profession d'Inspecteur des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Légbassito et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité MIDODJI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mlle TCHAMOUZA Faridatou et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34729, déposée le 16-12-11. Me BAMAZE Akilam, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Légbassito et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de DOPEGNO Agovina et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. POUYA Koffi et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34730, déposée le 19-12-11. Mlle BILAKE Kodjoukalo, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 73ca, situé à Lomé Zanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zossimé Nanégbé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de SEBLE Kossivi et à l'Est par une rue de 8m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34731, déposée le 19-12-11. Mlle BILAKE Essohana, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 78ca, situé à Lomé Zanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zossimé Nanégbé et borné au Nord par un passage de 6m et la propriété de SEBLE Kossivi, au Sud, à l'Est par une rue de 8m et à l'Ouest par la propriété de SEBLE Kossivi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34737, déposée le 19-12-11. M. BASSAYI Kpatcha, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Tokoin Hédzranawoé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Hédzranawoé et borné au Nord par le lot n° 2870, au Sud par le lot n° 2868, à l'Est par le lot n° 2880 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34738, déposée le 19-12-11. M. BASSAYI Kpatcha, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 38a 37ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Zovadjin et borné au Nord par la propriété AGBOLETE Kossi, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34739, déposée le 19-12-11. M. BASSAYI Kpatcha, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 65a 85ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Zovadjin et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété AGBOLETE Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34740, déposée le 19-12-11. M. BASSAYI Kpatcha, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Tokoin Hédzranawoé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Hédzranawoé et borné au Nord par le TF n° 15659, au Sud par le lot n° 2869, à l'Est par le lot n° 2881 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34741, déposée le 23-12-11. Me KADJAKA A. Molgah, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant

la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 06ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zopomahé et borné au Nord par la route Sanguéra - Agoènyivé, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AKPAKOU Alayi.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à M. N'KOUBA Binakoudan et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition n° 34742, déposée le 21-12-11. Mme FAWUBO Afi Doki, profession de Pharmacienne, demeurant et domiciliée à Lomé Agbalépédogan. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AZIAMALE et à l'Est par une rue existante de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition n° 34743, déposée le 21-12-11. Mme KPELLE Yawa Venunye, profession de Pasteur, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 13a 37ca, situé à Tsévié Dalavé, Tolokpoé, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité GBEDJEHA GAWODE, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34744, déposée le 21-12-11. Mme KPELLE Yawa Venunye, épouse DJATO profession de Pasteur, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 54ca, situé à Sanguéra Fozoe Dzigbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par DEGBOEVI Kokou Antoine, au Sud par une rue de 18m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TOVIEKU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34745, déposée le 21-12-11. Mme KPELLE Yawa Venunye, épouse DJATO profession de Pasteur, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité

togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sanguéra Wougomé Djigbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPOFON et au Sud par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34746, déposée le 21-12-11. Mme KPELLE Yawa Venunye, épouse DJATO profession de Pasteur, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à Lomé Sanguéra Wougomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dekpo et borné au Nord et à l'Est par des rues de 18 et 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité VEGBE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34747, déposée le 21-12-11. M. ADJALLE Germain Ayawo Déogratias, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Lomé Baguida, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Baguida Plantation et borné au Nord par le lot n° 5, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 11 et à l'Ouest par le lot n° 9.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34748, déposée le 21-12-11. Mme WAKE Amina, profession d'Assistante Sociale, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Fiové Démékpoé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 795, à l'Est par le lot n° 796 bis et à l'Ouest par le lot n° 793.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34749, déposée le 21-12-11. M. BAFALE Simdjalem Manaanitom, profession de Directeur d'Exploitation, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 65ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zone Nord de la Gendarmerie et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud par les lots n°s 8 et 10, à l'Est par le lot n° 11 et à l'Ouest par le lot n° 7.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34750, déposée le 22-12-11. M. d'ALMEIDA Tétévi Ayivi Phanio, profession d'Etudiant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Agblélikor, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agblélikor et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AHIAKPOR et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34751, déposée le 22-12-11. M. d'ALMEIDA Tétévi Amah, profession d'Etudiant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Sanguéra Agblélikor, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agblélikor et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AHIAKPOR et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34752, déposée le 22-12-11. Mlle d'ALMEIDA Kokoè Eli Sylvania Francine, profession d'Etudiante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Lomé Sanguéra Agblélikor, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agblélikor et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AHIAKPOR et au Sud par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34753, déposée le 22-12-11. M. NYASSOGBO Zieve Kokou Dzigbodi, profession de Cadre de Banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 36ca, situé à Lomé Sanguéra Agblélikor, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agblélikor et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de AHIAKPOR, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34754, déposée le 22-12-11. Me TAÏROU Ahamadou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djagblé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Zovadji et borné au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité DAMESSI, à l'Est par la propriété de CHABI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. AGBERE Mouwahirou et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34755, déposée le 22-12-11. Mme SEGLAA Adjoavi, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17a 97ca, situé à Aképé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Alegbakpui et borné au Nord et au Sud par la propriété SODZEDO Hede, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34756, déposée le 22-12-11. Mlle AGBODAZE Amivi, profession d'Employée de Banque, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un

terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Anokui et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 491, à l'Est par le lot n° 493 et à l'Ouest par le lot n° 490 A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34757, déposée le 23-12-11. M. HODONOU Kossi Assogba Sédété, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Amédenta et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AKOLIPO, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34758, déposée le 23-12-11. Mlle HELEGBE Aba Mawunyo, profession d'Aide Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 74a 98ca, situé à Lomé Ségbé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Akato Avoemé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m, chacune, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité AVOUSSOU.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à M. HELEGBE Messan Ayawo et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34759, déposée le 23-12-11. M. APEMAGNON Kokouvi, profession d'Administrateur Civil, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à Lomé Aflao Yokoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Yokoè et borné au Nord par le lot n° 1552, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 1557 et à l'Ouest par le lot n° 1556 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34760, déposée le 23-12-11. Me BAMAZE Akilam, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 68ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Tsrokpossimé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de MIGNANOU Agbodan et à l'Est par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. AKATE Tchao et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34761, déposée le 23-12-11. Mme FARE Tchonanke, profession d'Enseignante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 10a 10ca, situé à Lomé Kélégougan, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kélégougan et borné au Nord et au Sud par la collectivité AGBOGNEMISSI, à l'Est par la route Djagblé - Lomé et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34762, déposée le 23-12-11. M. KERIM Tchéro Bangana, profession de Technicien Supérieur Labo, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 20a 04ca, situé à Lomé Sanguéra Dzigbé Afiadényigban, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Afiadényigban et borné au Nord par la collectivité BOLO, au Sud par la route Afiadényigban - Sanguéra, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de GADZEKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34763, déposée le 23-12-11. Mme MOUKPE Angela Emmanuella, profession d'Elève, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 25ca, situé à Lomé Agoènyivé Logopé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logopé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MONI et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34764, déposée le 23-12-11. M. GBADAGO Quam Wuele Justin, profession de Cadre d'Assurance, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 31ca, situé à Aného Dégbénu Guen Vemé, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Guen Vemé et borné au Nord par la propriété MESSAN, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par la propriété de SOUZA Ayaovi et à l'Ouest par la propriété de GABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34765, déposée le 23-12-11. M. AMOUDJI Kossi Woe Dakpo, profession d'Employé de Banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Ségbé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ségbé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de GON K. Adodo et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34766, déposée le 23-12-11. Mme OKOROAFOR Mary Erinma, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logopé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété collectivité DANYO Aloessodé et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34767, déposée le 23-12-11. Me KADJAKA A. Molgah, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Lomé Agoényivé Nord, Préfecture

du Golfe, connu sous le nom de Agoényivé Nord et borné au Nord par le lot n° 1 A, au Sud par le lot n° 3, à l'Est par le lot n° 2 et à l'Ouest par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à M. BOUGOUNE Salma et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34768, déposée le 23-12-11. Mme KOUEVI Hellenice Cesana Kokoe, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Amadahomé et borné au Nord par une RA, au Sud par le lot n° 202 A, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 203.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34769, déposée le 23-12-11. Me KADJAKA A. Molgah, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 60ca, situé à Lomé Kélégougan, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zogbé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de GBAGBAN.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à M. DADJAMA Takpadolo et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34770, déposée le 26-12-11. M. KONLANI Kanfitin, profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domicilié à Sokodé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Agoényivé Sogbossito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agbo-Kopé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBO DJAKPA et à l'Est par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34771, déposée le 26-12-11. M. AGBONEGBAN Koffivi Mawuena, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise,

demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 73ca, situé à Vogan Adjrego Kodémadin, Préfecture de Vo, connu sous le nom de Djogbeme et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de ASSIOBO TENGUE, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34772, déposée le 26-12-11. M. KIPOIDI Baba, profession d'Enseignant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 00ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Vakpossito et borné au Nord par une parcelle, au Sud par une rue de 28m, à l'Est par la propriété de la collectivité ATAGBA et à l'Ouest par la propriété de la collectivité HALOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34773, déposée le 26-12-11. Mme COMBETE Têvi Latré, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03ha 94a 55ca, situé à Tsévié Zové, Préfecture de Zio, connu sous le nom de Amla et borné au Nord par la propriété de AFOLI, au Sud par les propriétés de BODJOLE Toï et ANANI Kodjo K. G., à l'Est par Les propriétés de SODOKPON SODOLI Assapé, ATALE et AYITE Folly et l'Ouest par la propriété de KPABLA Guéli.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à Mme COMBETE Têvi Latré, COMBETE Lalé, COMBETE Latrayi, COMBETE Lantey et COMBETE Mensah et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34774, déposée le 27-12-11. M. DOGBEH Alcyone Carlos Ayéwanou, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17a 79ca, situé à Lomé Aflao Sagbado Yokoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Yokoè et borné au Nord par les lots n°s 1010 et 1015 bis, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34775, déposée le 27-12-11. M. DOGBEH Alcyone Carlos Ayéwanou, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 47a 12ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé Yokoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Yokoè et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 30m, à l'Est par les lots n°s 1038, 1039 et 1040 et à l'Ouest par une RA et le lot n° 1032.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34776, déposée le 27-12-11. M. AYITA Dovlo Kodjo, profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 24a 58ca situé à Lomé Sagbado Yokoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Yokoè et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par une rue de 30m et à l'Ouest par les lots n°s 1036 et 1037.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34777, déposée le 27-12-11. M. ANDJE Palakiyem, profession d'Aviateur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 17ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zone de Réinstallation des Expropriés du FIR et borné au Nord par le lot n° 964, au Sud par les lots n°s 957 et 958, à l'Est par les lots n°s 961 et 963 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34778, déposée le 27-12-11. M. DOGBOE-AYIH Dzidufé, profession de Technicien Supérieur Electronicien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre

foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logoté et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud par le lot n° 103, à l'Est par le lot n° 102 B et à l'Ouest par le lot n° 100.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34779, déposée le 28-12-11. Mme GNEZA Mana Séna épouse AVOUZI, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 60a 97ca 58, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Fozui et borné au Nord par la propriété de KLIKAN Kodjo, au Sud par la route nationale Lomé - Kpalimé, à l'Est par les propriétés de KLIKAN Yawovi et KLIKAN Koami et à l'Ouest par la propriété de AFAGBEDJI.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à AVOUZI N. Michel et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34780, déposée le 28-12-11. Mme AYIVON Délali Atsupé Dzidula, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 28ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Adidogomé et borné au Nord par les lots n°s 473 et 474, au Sud par les lots n°s 476 et 477, à l'Est par une rue de 10m et à l'Ouest par les lots 472 et 475 B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34781, déposée le 28-12-11. Mme AYIVON Délali Atsupé Dzidula, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 72ca, situé à Lomé Baguida Avépozo, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Avépozo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété des Héritiers KUYAHEY et à l'Est par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34782, déposée le 28-12-11. M. AKOUETE Ayi Fafagnon, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 90a 96ca, situé à Vogan Amégnran, Préfecture de Vo, connu sous le nom de Hèdomé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ATTIVON et à l'Est par la propriété de SENA Kodjo Ananivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34783, déposée le 28-12-11. M. AKOUETE Ayi Fafagnon, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 57a 40ca, situé à Tsévié Davié Tekpo, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Akové et borné au Nord par la collectivité DOGBA, au Sud par la propriété KOATI, à l'Est par la collectivité MATAYI et à l'Ouest par la propriété AZIAKEDJI Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34784, déposée le 28-12-11. Mme HIAMABE Essie Charity épouse ASSILA, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à Noépé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Kpota et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud et à l'Est par la propriété de DALIA Kodjo et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34785, déposée le 27-12-11. M. WASUNGU Kakemma Makpata, profession de Documentaliste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 42ca, situé à Lomé Agoényivé Sogbossito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sogbossito et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AGOONYOH et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34786, déposée le 23-12-11. Mme ATITSO Afi Christine, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 72ca, situé à Lomé Aflao Totsivi, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Batomé et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud par les lots n°s 883 bis et 875, à l'Est par le lot n° 884 et à l'Ouest par le lot n° 882.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34787, déposée le 30-12-11. M. APEVIENYERU Kossi Degbe, profession de Coiffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 74a 02ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbomamé et borné au Nord par la propriété de la collectivité APEVIEGNIKOU, au Sud par la propriété AMENYIMOU Akato, à l'Est par la propriété ADJEVI Gbeklou et la collectivité TSATSA et à l'Ouest par la propriété de la collectivité TSATSA.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. APEVIENYERU Komlan et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34788, déposée le 29-12-11. M. CODJIAAkuétévi, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 22ca, situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Davié et borné au Nord par une rue de 14m, Sud et à l'Ouest par la propriété de HAYIBOR et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34789, déposée le 29-12-11. M. DOSSOU GAVON Yawovi Théophile, profession d'Electricien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République

togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Davié et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud et à l'Est par la propriété de HAYIBOR et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34790, déposée le 29-12-11. Mme FOLLY Akouavi Kayi, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 21ca, situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Davié et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété de HAYIBOR et à l'Est par la propriété de CODJIA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34792, déposée le 02-01-12. M. GAFA Yawo Teih, profession de Cadre de Banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 14a 32ca, situé à Lomé Kélégougan, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kélégougan et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité TOKPO AZIABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34794, déposée le 30-12-11. M. MEGNASSAN Hippolyte, profession de Mécanicien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié Gblainvié Agodome, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Fevedome et borné au Nord par la propriété de FINGA ETSRO Koami, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité GBOMAKOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34796, déposée le 30-12-11. M. TOULAN Kangni, profession d'Electricien Bâtiment, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 49ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sagbado et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 49, à l'Est par le lot n° 50 et à l'Ouest par le lot n° 46.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34797, déposée le 30-12-11. M. KPONVE Kodjo, profession de Déclarant en Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 82ca, situé à Aného Gbodjomé, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Gbodjomé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété de GBEKE Messanvi, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de LAWSON Fessou Pascal.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34798, déposée le 30-12-11. Mme KOUMADO Abléwa Mawouenam, profession de Couturière, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Gbodjomé, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Gbodjomé et borné au Nord par l'emprise de la voie ferrée, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AKPAGLI Koffi, à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34799, déposée le 30-12-11. M. ADAM Kassimou, profession de Technicien de Laboratoire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Dagbessito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dagbessito et borné au Nord, au Sud et à l'Est par les collectivités DOMBELI et AGBOVON Akpoli et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34800, déposée le 30-12-11. M. AYAWLI Komla, demeurant et domicilié à Aképe. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 80a 74ca, situé à Kévé Aképe Démakpoé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Agomé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la propriété de SEGBENOU.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AKPAGLO Ama Hoekawo et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34801, déposée le 03-01-12. M. ADABRA Yao Togbe, profession d'Entrepreneur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 50a 74ca, situé à Tsévié Abobo, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Akladjémé et borné au Nord par la propriété de KOUMADO Aholomédjé, au Sud et à l'Ouest par la route Avéta - Abobo, à l'Est par la propriété de N'KONOU Azianlé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34802, déposée le 03-01-12. Me TCHASSONA Traoré Mouhamed, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Togblékopé Fidoukpui, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Fidoukpui et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété de ALI B. et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. AGREGNAN Tanaloudine et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34803, déposée le 03-01-12. Me TCHASSONA Traoré Mouhamed, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une

contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Afiao Avédji, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Wataklassou Kopé et borné au Nord par le lot n° 672, au Sud par le lot n° 676, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 673.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. FOBET Aziatroga et Mme FOBET Bayi Cécile née AMOUZOU et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34804, déposée le 02-01-12. Me NAGBANGOU Flindja Sosthène, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 27ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sogbossito et borné au Nord et au Sud par la collectivité ATIGAN, à l'Est par une rue de 28m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. KOGOE Lidawu Roland Moïse et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34805, déposée le 04-01-12. M. AHOVI Komi Mawuèna, profession de Mécanicien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 59a 99ca, situé à Tsévié Djagblé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agodome et borné au Nord et au Sud par la collectivité KENNYA, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34806, déposée le 04-01-12. Mme TCHANGAI Kisseme née WALLA, profession de Dermatologue, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 86ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nanégbé et borné au Nord à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété de la collectivité BAKPA et à l'Ouest par la collectivité AGBODOGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34807, déposée le 04-01-12. M. KOLANI Nimonka, profession de Juriste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 13a 24ca, situé à Lomé Togblékopé Sivédomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sivédomé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ATOKO YOMEDA Djoka.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34808, déposée le 04-01-12. M. BRUCE Koffi Ahlonko, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Agoènyivé Anonkui, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sivédomé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 613, à l'Est par le lot n° 611 et à l'Ouest par le lot n° 615.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34809, déposée le 04-01-12. Me NAGBANGOU Flindja Sosthène, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Afiao Avénou Batomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Batomé et borné au Nord et à l'Est par les lots n°s 426 et 425 B, au Sud par un passage de 6m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à DIVO-AYAOVI Ayéwonu Ignace et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34810, déposée le 05-01-12. Mme MAEBENA Toudiguina, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logopé et borné au Nord par le lot n° 687, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 689 et à l'Ouest par le lot n° 685.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à MAEBENA Koussanta et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34811, déposée le 05-01-12. M. TCHEYI Haringa Yaou, profession d'Ingénieur Télécom, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17a 89ca, situé à Lomé Sanguéra Assigomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Assigomé et borné au Nord par la route Agoènyivé – Sanguéra, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la propriété de la collectivité FIANYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34812, déposée le 05-01-12. M. TCHEYI Haringa Yaou, profession d'Ingénieur Télécom, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06ha 00a 01ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Veta et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les propriétés de ATSON et WOWUI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34814, déposée le 06-01-12. M. NAMONI Tchekere, profession d'Attaché d'Administration, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Tsévié Adétikopé Kpotamé, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GOTSE Dondofio, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34815, déposée le 06-01-12. M. AKUE-MOEVI-KOZEY Adoté Mawu-Yoto, profession d'Inspecteur des Impôts, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à

Lomé Baguida, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Avépozo et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de SOLI Assou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34816, déposée le 06-01-12. Me SEWAGNON Yawovi, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Apédokoè et borné au Nord par la propriété de AZANGLO Adanlessessi, au Sud et à l'Est par la collectivité ADZO et à l'Ouest par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mme DANSOMO Adzovi et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34817, déposée le 06-01-12. Me SEWAGNON Yawovi, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 03ca situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Akato Viépé et borné au Nord et à l'Est par les Héritiers TENGUE Amegan Woglo, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m et 12m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mme DANSOMO Adzovi et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34818, déposée le 06-01-12. Me SEWAGNON Yawovi, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 95ca situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Vakposito et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de SANT'ANNA et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mme DANSOMO Adzovi et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34819, déposée le 06-01-12. Me SEWAGNON Yawovi, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande

l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Lotissement Gendarmerie et borné au Nord par le lot n° 390, au Sud par une rue de 50m, à l'Est par le lot n° 389 et à l'Ouest par le lot n° 387.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. SOTODJO Komlan et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34822, déposée le 09-01-12. M. BOCCOVI Ayayi Homéfa, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 93ca situé à Lomé Agoènyivé Totsi, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Totsi et borné au Nord par le lot n° 589, au Sud par le lot n° 593, et à l'Est par le lot n° 591. et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mme LAWSON ANANI-SOH Anoko Dodji et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34823, déposée le 09-01-12. M. KWETEVI Nikoué Djigbondé, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 48a 18ca situé à Lomé Aflao Lankouvi, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Lankouvi et borné au Nord par les propriétés de Yawovi DANH et HODOK, au Sud et à l'Est par la propriété de TATA DEKU et à l'Ouest par la propriété de Yawovi DANH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34824, déposée le 09-01-12. M. KWETEVI Nikoué Djigbondé, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 48a 30ca situé à Lomé Aflao Lankouvi, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Lankouvi et borné au Nord par la propriété de Mawuli ATSOGBUI, au Sud par la propriété SOMAHOE, à l'Est par la propriété de AGBEMEHIAN Degbevi et à l'Ouest par la propriété de ABOKE DEKU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34825, déposée le 09-01-12. Mme KOKODOKO Dédé Ahuefa, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 88ca situé à Lomé Baguida Yovokomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Yovokomé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, au Sud par le lot n° 202, à l'Est par le lot n° 194.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34826, déposée le 09-01-12. Mme BADOHU Amivi Enyonam épouse DOGBATSE, profession de Pharmaciennne, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 10ca situé à Lomé Aflao Avédji Téléssou, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Téléssou et borné au Nord par un cimetière, au Sud par une route de 28m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GOLOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34827, déposée le 10-01-12. M. KOUTODJO Komlagan Issac, profession de Soudeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 34a 96ca situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dikamé et borné au Nord et au Sud par la collectivité NYAMLE, à l'Est par une rue de 12m et la collectivité HOUEDI et à l'Ouest par la collectivité NYAMLE et une rue non dénommée de 12m. N.B. : L'immeuble est traversé par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. HUISSO André Yawo et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34828, déposée le 10-01-12. M. KOUTODJO Komlagan Issac, profession de Soudeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un

terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17a 95ca situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dikamé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par la propriété HOLO Avla, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. HUISSO André Yawo et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34829, déposée le 10-01-12. M. MILA Badjakin, profession de Militaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 50ca situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Avédji et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud par le lot n° 235 A, à l'Est par les lots n°s 236 B et 235 A et à l'Ouest par les lots n°s 234 et 233.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. AYEVALAGOU et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34830, déposée le 10-01-12. M. AGBANGBATIN Agbodé Gilbert, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 13ca situé à Lomé Baguida, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Avépozo et borné au Nord et à l'Est par la propriété MENSAH Konahé, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34844, déposée le 11-01-12. Mme KITIDJA Ignéfoumi, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 70ca situé à Lomé Aflao Agbalépédogan, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agbalépédogan et borné au Nord par le lot n° 1396, au Sud par une rue non dénommée de 28m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1387.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34845, déposée le 11-01-12. Mme SEGBAYA Ayawa Délali, profession de Secrétaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite

jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 88ca situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Avédji Téléssou et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 12m chacune, au Sud par une rue de 18m et à l'Est par la collectivité ABOFLAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34850, déposée le 11-01-12. Me ANI Méhéssa, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03ha 22a 83ca situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue existante de 24m, au Sud par la propriété AZAMESSOU, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DALAVE BLAME.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à M. AYASSOR Ashéra et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34851, déposée le 12-01-12. M. GELI Yawovi, profession d'Inspecteur des Impôts, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 15a 00ca situé à Lomé Sanguéra Nanégbé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nanégbé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AKATO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34852, déposée le 16-01-12. Mme Cissé Hadia Nabintou épouse DIABY, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé Hédzranawoé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 59a 74ca situé à Tsévié Djablé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Poukédji et borné au Nord et au Sud par des rues de 16m chacune, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AGBOGBANZE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34854, déposée le 12-01-12. Mme BETRE Ladi Essotchem, profession de Couturière, demeurant et domiciliée en France. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 13a 61ca situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kové et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBO DJAKPA et au Sud par une rue existante de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34855, déposée le 12-01-12. M. AKUE-AKAKPO Abossé, profession de Gestionnaire des Télécommunications, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca situé à Lomé Aflao Batomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 590, au Sud par le lot n° 592, à l'Est par le lot n° 603 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34857, déposée le 17-01-12. M. AZIATCHI Kevin, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 29a 87ca situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Afiadenyigban et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par la propriété ASSINOUE Afiwa et une rue de 20m et à l'Ouest par la propriété ASSINOUE Afiwa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34858, déposée le 17-01-12. M. FUMEY Adjé Kokou M., profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 46ca situé à Lomé Aflao Gakli, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une ligne de haute tension de Kpimé, au Sud par le lot n° 192, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 191.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34859, déposée le 17-01-12. M. PEKLE Médéboudola, profession de Militaire (Officier), demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Anomé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKPADZOKO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34862, déposée le 17-01-12. M. N'DJAMBARA Kantcho, profession d'Agent des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 78ca situé à Lomé Avédji Agetu, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agetu et borné au Nord par le lot n° 1134 B, au Sud par une rue de 28m, à l'Est par le lot n° 1136 B et à l'Ouest par le lot n° 1132.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34863, déposée le 17-01-12. M. KAMING Limwaï Komi Mouzou, profession d'Agent de Constataion Principale des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 39ca situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Langnrogbe et borné au Nord par la propriété AZIADIPE, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par KAMING L. K. Mouzou et à l'Ouest par KOMLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34864, déposée le 17-01-12. M. KAMING Limwaï Komi Mouzou, profession d'Agent de Constataion Principale des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits

civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Tsévié Davié Batsra, Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALOTOEPE et au Sud par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 34865, déposée le 17-01-12. M. KAMING Limwaï Komi Mouzou, profession d'Agent de Constatation Principale des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 29a 02ca situé à Tsévié Davié Batsra, Préfecture du Zio, et borné au Nord et au Sud par la collectivité ALOTOEPE, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la collectivité SOMALI Agouzé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

## **REGION CENTRALE**

Suivant réquisition n° 00058 - R.C, déposée le 09-11-11, M. ZOUMAVOR Yawo Méléagbé, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain d'une contenance totale de 17a 98ca, situé à Blitta Gare, Préfecture de Blitta, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété AWADE Edouyé, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété BILANTE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucun droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00059 - R.C, déposée le 09-11-11, M. AWADE Edouyé, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé Agoènyivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Blitta Gare, Préfecture de Blitta, et borné au Nord par la propriété ZOUMAVOR, au Sud et à l'Ouest par la propriété BELANE, à l'Est par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucun droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00060 - R.C, déposée le 09-11-11, M. AWADE Edouyé, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé Agoènyivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain d'une contenance totale de 06a 95ca, situé à Blitta, Préfecture de Blitta, et borné au Nord par la propriété TEKAWA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune et à l'Est par la propriété BALA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucun droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00061 - R.C, déposée le 10-11-11, M. SIMLIWA Eglou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 51ca, situé à Adjengré, Préfecture de Blitta, connu sous le nom de Kouméada et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BINI, au Sud par la route du marché Adjengré, à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucun droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00062 - R.C, déposée le 15-11-11, L'Evêché de Sokodé, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12ha 58a 07ca, situé à Sokodé, Préfecture de Tchoudjo, connu sous le nom de Sagbadaï et borné au Nord et au Sud par la collectivité Pangalam, à l'Est par la propriété FOLY-BAZY et à l'Ouest par la rivière Kouvon.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Evêché de Sokodé et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucun droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00063 - R.C, déposée le 18-11-11, M. PANDAM Nassamou, profession de Fonctionnaire d'Etat, demeurant et domicilié à Lomé Hédzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07ha 17a 00ca situé à

Blitta, Préfecture de Blitta, connu sous le nom de Kofiti et borné au Nord par le ruisseau Naroure, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité BANSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00064 - R.C, déposée le 18-11-11. M. PANDAM Nassamou, profession de Fonctionnaire d'Etat, demeurant et domicilié à Lomé Hédzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05ha 39a 11ca, situé à Blitta, Préfecture de Blitta, connu sous le nom de Kofiti et borné au Nord par le ruisseau Naroure, au Sud et à l'Ouest par la collectivité BANSA et à l'Est par la propriété PANDAM Nassamou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00065 - R.C, déposée le 18-11-11. M. PANDAM Nassamou, profession de Fonctionnaire d'Etat, demeurant et domicilié à Lomé Hédzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07ha 17a 69ca, situé à Blitta, Préfecture de Blitta, connu sous le nom de Kofiti et borné au Nord par le ruisseau Naroure, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité BANSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00066 - R.C, déposée le 18-11-11. M. PANDAM Nassamou, profession de Fonctionnaire d'Etat, demeurant et domicilié à Lomé Hédzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain d'une contenance totale de 05ha 38a 72ca, situé à Blitta, Préfecture de Blitta, connu sous le nom de Kofiti et borné au Nord par le ruisseau Naroure, au Sud et à l'Ouest par la collectivité BANSA, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité NASSAMOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00067 - R.C, déposée le 02-12-11. M. SAMA Aboubakari, profession de Linguiste, demeurant et domicilié à Lomé Avénou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 24a 92ca, situé à Sokodé, Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Tchalo et borné au Nord par la propriété de TETEREWOU Alassani, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par la propriété ADIZA et à l'Ouest par la collectivité TCHALO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00068 - R.C, déposée le 02-12-11. M. Etienne B. BAFI s/c Me Justine KOMLAN-LAODIMA, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 10ha 14a 12ca, situé à Sotouboua, Préfecture de Sotouboua, connu sous le nom de Hagaiwai et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWUISSOBA et à l'Est par l'emprise du fleuve Anié.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

## REGION DE LA KARA

Suivant réquisition, n° 00138 - R.K, déposée le 11-05-11. Mme KAO Pyalo Essossimna, profession d'Assistante Sociale, demeurant et domiciliée à Kara Tomdè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Kara Tomdè Site 1B, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tomdè Site 1B et borné au Nord le lot n° 1100, au Sud par le lot n° 1104 et à l'Est par une route non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1101.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière  
Ingrid A. AWADE